



🐦 🌐 📺 @SauvonsLaRdc1

Déclaration du Mouvement Sauvons la RDC sur le Dialogue national

Le Mouvement Sauvons la RDC a suivi l'annonce de la tenue éventuelle d'un dialogue national, par Son Éminence le Cardinal Fridolin Ambongo Besungu, Archevêque métropolitain de Kinshasa.

Considérant la crise multidimensionnelle que traverse la République Démocratique du Congo, marquée par la persistance de l'insécurité, l'aggravation des tensions politiques, la fragilisation des institutions, les violations répétées des droits et libertés fondamentaux ainsi que la détérioration continue des conditions de vie de nos populations ;

Considérant la nécessité de préserver l'unité nationale, la souveraineté de l'État, l'intégrité territoriale, la cohésion du peuple congolais ;

Fidèle à ses principes fondateurs et à sa vocation à rassembler les forces politiques et sociales engagées pour le salut national, le Mouvement Sauvons la RDC réaffirme son attachement à la démocratie, à l'unité nationale, au respect de la Constitution, à l'État de droit, à la paix civile ainsi qu'au dialogue comme mode privilégié de règlement des crises nationales.

Sauvons la RDC rappelle que, durant la période où il avait la charge de l'Etat, le **Président Joseph Kabila Kabange** avait, avec succès, fait du dialogue un instrument essentiel de préservation de la paix et de l'unité du pays. Il en veut pour preuves le Dialogue inter-congolais, ainsi que plusieurs autres concertations ayant permis de surmonter des crises majeures. Face à la crise politique, institutionnelle, sécuritaire et sociale sans précédent que connaît le pays aujourd'hui, le dialogue constitue donc, en principe, la voie la plus appropriée pour restaurer la cohésion nationale, rétablir la confiance entre les acteurs politiques et jeter, à nouveau, les bases d'une paix durable.

Au regard de cette expérience, Sauvons la RDC souligne cependant que le dialogue ne peut permettre d'atteindre ces objectifs et de mettre ainsi fin à la crise que s'il répond aux exigences suivantes :

1. Etre préparé, convoqué et conduit par une médiation neutre, indépendante et impartiale, avec l'appui de l'Union africaine et des Nations Unies.
2. Etre réellement inclusif, c'est-à-dire réunir toutes les parties prenantes à la crise, sans exclusion ni conditions sélectives, permettant ainsi de régler tous les différends qui les opposent et de mettre fin durablement à la guerre.
3. Se tenir dans un pays tiers, afin de garantir la sécurité, la sérénité et la participation effective de toutes les sensibilités politiques.

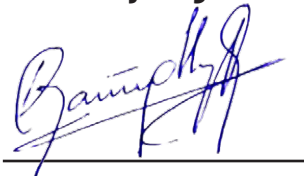
4. Permettre l'examen, sans tabou, de toutes les causes profondes de la crise, avec des termes de référence, un calendrier et un ordre du jour arrêtés de manière consensuelle par l'ensemble des parties.
5. Etre assuré du caractère souverain et contraignant de ses résolutions, ainsi que de leur exécution de bonne foi, dans le strict respect de la Constitution, notamment ses dispositions relatives à la limitation des mandats présidentiels. Dans cette optique, tout projet de référendum visant à modifier ou à remplacer la Constitution doit être définitivement abandonné avant l'ouverture du dialogue, afin de dissiper toute suspicion sur l'existence d'un agenda caché.
6. Etre précédé de l'adoption de mesures de décrispation politique, comprenant notamment la fin de la diffamation, de l'instrumentalisation de la justice, de la stigmatisation des adversaires politiques, des discours de haine et de la répression; la levée des condamnations à mort fantaisistes et injustes, prononcées contre plusieurs leaders politiques; la libération de tous les prisonniers politiques et d'opinion; la levée des interdictions frappant les partis et regroupements politiques, notamment Sauvons la RDC et les partis qui en sont membres; le retour des exilés politiques et la délivrance ou la restitution de leurs passeports; la levée de toutes les mesures discriminatoires ainsi que des restrictions arbitraires portant atteinte à la liberté de circulation et de mouvement des leaders politiques de l'opposition; le rétablissement d'un accès équitable et sans discrimination aux médias publics, ainsi que la dissolution de la milice « Force du progrès »
7. Prévoir la mise en place d'un mécanisme crédible, impliquant des instances africaines et internationales, afin de garantir l'application effective de ses résolutions et d'assurer le suivi et l'accompagnement de la mise en œuvre des engagements que prendront les différentes parties.

En conséquence, le Mouvement Sauvons la RDC considère qu'aucun dialogue commandité, organisé, dirigé ou placé sous l'autorité de Monsieur Félix Tshisekedi ou de son gouvernement ne peut inspirer la confiance nécessaire à des délibérations sereines, moins encore à un règlement durable de la crise. En tant que principal protagoniste de la crise politique actuelle et de premier responsable de sa persistance, Monsieur Félix Tshisekedi ne peut pas, en effet, être arbitre et garant d'un processus appelé à réconcilier les Congolais. Seule une médiation indépendante, impartiale et acceptée par toutes les parties peut permettre d'aboutir à un accord crédible, durable et conforme aux intérêts supérieurs de la Nation.

Fait, le 1^{er} août 2026

Pour Sauvons la RDC

Me Moïse Nyarugabo Muhizi



Coordinateur du Secrétariat technique .